

Les estimations du Men\$uel PORC s'appuient sur les **données économiques observées** depuis le début de l'année et permettent de dresser un portrait basé sur le modèle ASRA (assurance stabilisation des revenus agricoles) et qui représente la situation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 jusqu'à maintenant. La perspective de ces estimations n'est donc pas la même que celle de La Financière agricole du Québec (FADQ), dont les prévisions s'appliquent à l'ensemble de l'année en cours, soit pour 52 semaines.

L'équipe du Men\$uel PORC vous présente une édition qui se base sur le nouveau modèle 2017 du coût de production ASRA, qui s'applique à partir de 2019. Les valeurs de base proviennent du coût de production final 2019, publié par la FADQ en avril 2020 dans ses tableaux « coût de production indexé 2019 ». Par la suite, nous avons indexé ces données en fonction de la réalité qui prévaut depuis janvier 2020. Ces données se retrouvent dans la seconde colonne des tableaux en pages 3 et 4.

Le 22 septembre dernier, la FADQ a révisé ses résultats prévisionnels pour l'année 2020. Ils sont présentés dans la première colonne des tableaux des pages 3 et 4 du Men\$uel Porc, pour les ateliers « Finisseur » et « Naisseur ». En juillet, une première avance a été versée et la cotisation de 2020 a été retenue à même celle-ci.

Pour l'atelier « Finisseur », le poids de vente est passé de 104,3 à 108,2 kg. Cela a entraîné une révision de certains paramètres de base tels que la quantité de moulée consommée par porc ainsi que le nombre de porcs assurables, qui est passé de 7 441 à 7 436 porcs. Certains coûts tels l'électricité, les frais liés au plan conjoint, à la main-d'œuvre additionnelle et à la disposition des lisiers à forfait ont été ajustés rétroactivement sur l'ensemble de l'année 2020. Ces changements sont des estimations et pourraient différer du coût de production 2020 final qui paraîtra en avril 2021.

En ce qui concerne le revenu stabilisé ajusté pour 2020 en page 3, la contribution au programme Agri-investissement est établie à 1,65 \$/100 kg ou 1,79 \$/porc, selon les prévisions de la FADQ. Ce montant tient compte uniquement de l'année en cours, car les montants des années antérieures auront été utilisés (2019, dans ce cas-ci).

Le 10 juin dernier, la RMAAQ a rendu sa décision concernant la formule de prix des porcs à appliquer dans le contexte de forte volatilité de la valeur estimée de la carcasse aux États-Unis. En conséquence de cette décision, le 1<sup>er</sup> juillet, les Éleveurs de porcs du Québec ont fait paraître l'ajustement des prix de pool concernant les semaines 18 à 23.

Rappelons que depuis le 27 avril et jusqu'au 31 décembre 2020, en ce qui concerne l'application de la fenêtre 90 % - 100 %, lorsque le prix du *LM\_HG201* (prix du porc vivant) est inférieur à 65 % du prix du *LM\_PK602* (valeur de la carcasse reconstituée), ce dernier prix doit être ajusté afin que le ratio atteigne 65 % selon la formule suivante : le prix du *LM\_HG201* divisé par 65 %. Le *LM\_HG201* et le *LM\_PK201* sont des rapports compilés par le USDA, provenant des acteurs du marché de l'élevage qui doivent se soumettre à une déclaration obligatoire des conditions du marché (*Livestock Mandatory Reporting*).

Les données de l'année 2020 du Men\$uel PORC reflètent le changement de poids de vente, l'ajustement final du prix de pool des semaines 18 à 23, de même que le coût de production final de 2019 publié en avril. **En ce qui concerne les données de novembre 2020, certaines références sont incomplètes et ont dû être estimées. Dès que ces données seront disponibles, le Men\$uel PORC sera révisé en conséquence.**

À la fin du mois d'octobre 2020, après 48 semaines, le revenu stabilisé ajusté se chiffre à 200,41 \$/100 kg. Quant au revenu du marché, il se situe à 191,61 \$/100 kg pour la même période.

Ainsi, l'écart s'établit maintenant à 8,60 \$/100 kg, le coût de production indexé depuis le début de l'année étant supérieur au prix du marché. Par conséquent, selon les données cumulées **à ce jour (48 semaines sur 53)**, il y aurait une compensation pour les ateliers « Finisseur » et « Naisseur ». On attribue 64 % de cet écart à l'atelier « Finisseur », ce qui équivaut, selon les estimations du Men\$uel PORC, à 5,63 \$/100 kg de carcasse. L'atelier « Naisseur » assume 36 % de l'écart restant, ce qui représente 70,03 \$/troupe. Rappelons que ces valeurs constituent une estimation à partir des données économiques observées jusqu'à maintenant et non pas des prévisions pour l'ensemble de l'année en cours.

En novembre, selon la grille « PORC QUALITÉ QUÉBEC » publiée par les Éleveurs de porcs du Québec, le prix de pool moyen et pondéré par le nombre de porcs abattus s'est chiffré à 178,30 \$/100 kg à l'indice 100, ayant reculé de quelque 30 \$/100 kg par rapport au prix de pool d'octobre.

janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
166,46 \$	146,15 \$	165,47 \$	156,82 \$	226,38 \$	161,73 \$	152,36 \$	158,10 \$	183,46 \$	208,74 \$	178,30 \$	

Les grains produits et consommés à la ferme ne sont pas inclus dans le coût d'alimentation par porc mentionné à la page 3. Celui-ci combine plutôt les produits achetés (moulées, grains, etc.) pour l'alimentation de l'ensemble de l'entreprise de type naisseur-finisser.

À la page 9, un tableau sur la répartition du coût d'alimentation par secteur d'activité vous est présenté. Il comprend le coût d'alimentation complet incluant la valeur des grains produits et consommés à la ferme par truie, par porcelet et par porc.

De plus, vous trouverez à la page 10 un tableau et un graphique récapitulatifs des 12 derniers mois en ce qui concerne le coût d'alimentation indexé par mois. En 2019, les données se basent sur un poids de vente de 104,3 kg, qui prévalait lors de l'entrée en vigueur du modèle 2017. Cependant, à partir de janvier 2020, les données ont été calculées selon le nouveau poids de vente de 108,2 kg carcasse, tel que révisé par la FADQ pour le modèle 2017.

Précisons qu'à la page 11, l'évolution du graphique sur le nombre de porcs abattus au Québec et mis en marché par les Éleveurs de porcs du Québec tient compte de toutes les grilles appliquées au Québec. Cela permet une meilleure comparaison avec les années précédentes compte tenu de l'ajout de nouvelles grilles.

En annexe, vous retrouverez les principaux paramètres des modèles 2012 et 2017 originaux. Mentionnons, entre autres, que la ferme modèle possède 364 truies et produit 7 441 porcs/an. De plus, elle cultive 83,5 ha et l'alimentation est à base de moulée commerciale dans une proportion de 53 % et de moulée fabriquée à la ferme dans une proportion de 47 %.

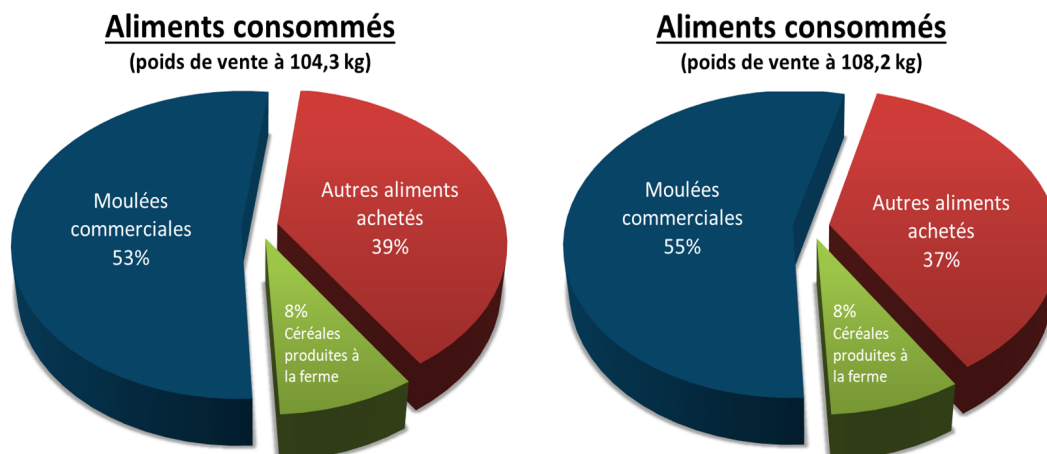
Rédaction :

Benoît Turgeon, agr., agroéconomiste

Caroline Lacroix, B. Sc. A. (agroéconomie)

Geneviève Berthiaume, B. Sc. A. (agronomie)

## Répartition des aliments consommés à la ferme selon le modèle naisseur-finisser 2017 du CECPA, avant et après la hausse du poids de vente des porcs



Rappelons que les données des tableaux ci-dessous apparaissant sous la rubrique « Men\$uel » représentent des estimations qui s'appuient sur les données économiques observées **depuis le début de l'année** et permettent de dresser un portrait basé sur le modèle ASRA décrivant la situation **jusqu'à maintenant**. La perspective de ces estimations n'est donc nécessairement pas la même que celle de La Financière agricole du Québec (FADQ). Dans cette édition, les résultats de la FADQ sont les résultats prévisionnels de l'année 2020.

## Tableau de compilation préliminaire basée sur le coût de production 2019 - modèle 2017 COMPENSATION POUR UNE ENTREPRISE DE TYPE NAISSEUR-FINISSEUR

Période couverte par le Men\$uel Porc : Janvier - Novembre 2020	Prévisions	
	FADQ 2020	Men\$uel 2020
Unité		
Porcs assurables en engraissement	7436	7436
Truies assurables en maternité	364	364
Nombre de semaines couvertes	52	48

### ATELIERS NAISSEUR-FINISSEUR COMBINÉS

<b>Revenu stabilisé ajusté (note 1)</b>	(\$/100 kg de carc.)	202,71 \$	200,41 \$	↑
	(\$/porc)	219,33 \$	216,84 \$	
Revenu stabilisé	(\$/porc)	221,12 \$	218,63 \$	
<b>Revenu du marché</b>	(\$/100 kg de carc.)	185,55 \$	191,61 \$	↑
	(\$/porc)	200,77 \$	207,32 \$	
Poids moyen de carcasse	(kg)	108,2	108,2	
<b>Prix de pool cumulatif (indice 100)</b>	(\$/100 kg de carc.)	n. d.	171,88 \$	↑
<b>Écart total pour le modèle</b>	(\$/100 kg de carc.)	17,15 \$	8,80 \$	
	(\$/porc)	18,56 \$	9,52 \$	↑
<b>Coût d'alimentation</b> (n'inclut pas le coût des grains produits à la ferme)	(\$/porc)	n. d.	140,56 \$	↑
<b>Agri-investissement estimé</b>	(\$/porc)	1,79 \$	1,79 \$	
<b>Autres charges variables et fixes</b>	(\$/porc)	n. d.	78,06 \$	↓

1 L'ajustement du revenu stabilisé est attribuable au programme Agri-investissement.

Note : Les symboles situés à droite du tableau représentent le sens de la variation par rapport au mois précédent.



## Tableau de compilation préliminaire basée sur le coût de production 2019 - modèle 2017 COMPENSATION PAR ATELIER

ATELIER NAISSEUR		Unité	Prévisions FADQ 2020	Men\$uel 2020	
Truies assurables en maternité			364	364	
Nombre de semaines couvertes			52	48	
<b>Écart revenu stabilisé ajusté - revenu du marché</b> (36 % de l'écart par porc assuré du tableau NF x 7 441 / 364)		(\$/truie)	136,53 \$	70,03 \$	↑
Avance ASRA annoncée (estimée ou réelle)* et reçue à ce jour**		(\$/truie)	117,91 \$ *	117,91 \$ **	=
Coût annuel d'adhésion ASRA (note 1)		(\$/truie)	59,25 \$	59,25 \$	
<b>Compensation ASRA reçue (montant net)</b>		(\$/truie)	58,66 \$		
<b>Compensation ASRA à recevoir (montant net)</b>		(\$/truie)	22,27 \$	-47,88 \$	↑
Écart NET sur une base de 52 semaines		(\$/truie)	77,28 \$		
Écart NET après 48 semaines couvertes (note 2) (Écart(stabilisé-marché) x 48 semaines couvertes ÷ 52 - avance nette reçue)		(\$/truie)		-45,06 \$	↑

ATELIER FINISSEUR		Unité	Prévisions FADQ	Men\$uel 2020	
Porcs assurables en engraissement			7436	7436	
Nombre de semaines couvertes			52	48	
Poids de carcasse		(kg de carc.)	108,2	108,2	
<b>PAR 100 KG DE CARCASSE</b>					
<b>Écart revenu stabilisé ajusté - revenu du marché (64 % de l'écart)</b>		(\$/100 kg)	10,98 \$	5,63 \$	↑
Avance ASRA annoncée (estimée ou réelle)* et reçue à ce jour**		(\$/100 kg)	9,08 \$ *	9,08 \$ **	
Coût annuel d'adhésion ASRA (note 1)		(\$/100 kg)	4,56 \$	4,56 \$	
<b>Compensation ASRA reçue (montant net)</b>		(\$/100 kg)	4,52 \$		
<b>Compensation ASRA à recevoir (montant net)</b>		(\$/100 kg)	1,58 \$	-3,45 \$	↑
Avance NETTE reçue par kg carc. produit jusqu'à présent (avance nette annuelle ÷ 48 semaines couvertes x 52)		(\$/100 kg)		0,00 \$	
Écart NET sur une base de 52 semaines		(\$/100 kg)	6,42 \$		
Écart NET après 48 semaines couvertes (note 2)		(\$/100 kg)		-4,17 \$	↑

1 Le calcul de la prime ASRA est établi selon la méthode d'estimation de la FADQ. Celui-ci pourrait faire l'objet de changement.

2 Ce sont des estimations à la fin de la période concernée. Si le montant est négatif, cela signifie qu'il est à payer.

Note : Les symboles situés à droite du tableau représentent le sens de la variation par rapport au mois précédent.

## Prix garanti et compensation selon le modèle ASRA SECTION DE L'ENGRASSEMENT SUPPLÉMENT D'INFORMATION

Coût de production calculé avec une moyenne des prix (porcelets et moulée)  
des quatre derniers mois

	Coût de production <sup>1</sup> en engraissement \$/100 kg de carcasse	Prix des porcelets moy. de 4 mois (25,5 kg) <sup>2</sup> \$/porcelet	Coût de la moulée moy. de 4 mois \$/porc
décembre 19	192,17 \$	65,34 \$	103,07 \$
janvier 20	194,69 \$ *	65,56 \$	110,43 \$ *
février 20	193,39 \$ *	64,57 \$	109,61 \$ *
mars 20	192,55 \$ *	63,36 \$	109,99 \$ *
avril 20	191,83 \$ *	62,29 \$	110,29 \$ *
mai 20	194,18 \$ *	65,30 \$ *	110,20 \$ *
juin 20	194,57 \$	66,32 \$	109,51 \$
juillet 20	192,76 \$	65,47 \$	108,16 \$
août 20	191,91 \$	65,71 \$	106,87 \$
septembre 20	189,30 \$	63,20 \$	106,59 \$
octobre 20	193,24 \$	66,11 \$	108,14 \$
novembre 20	196,79 \$	67,52 \$	110,76 \$

<sup>1</sup> Le coût de production en engraissement est évalué selon la répartition de l'enquête réalisée par le Centre d'études sur les coûts de productions en agriculture (CECPA) incluant une valeur pour le porcelet et excluant la cotisation à IASRA.

<sup>2</sup> Le poids de 25,5 kg est celui retenu afin de suivre historiquement la valeur des porcelets.

Notes :

- À partir de janvier 2020, les données tiennent compte de l'indexation des valeurs de base selon le coût de production final 2019, des modifications au modèle entraînées par l'augmentation du poids de vente de 104,3 à 108,2 kg carcasse ainsi que de l'ajustement du prix de pool conformément à la décision de la RMAAQ du 10 juin 2020, tel que publié par les Éleveurs de porcs du Québec le 1<sup>er</sup> juillet. En conséquence, les données comportant un astérisque (\*) ont été modifiées.

## Prix garanti et compensation selon le modèle ASRA SECTION DE L'ENGRASSEMENT

La colonne F « Avance nette, \$/100 kg » représente le montant réellement reçu.

Ex. : Au mois d'avril, on a observé les montants suivants :

(C) écart net après déduction du coût d'adhésion (A – B) = 13,95 \$/100 kg (si négatif, montant à payer)  
(F) avance nette reçue de la FADQ (D – E) = 0,00 \$/100 kg

	PAR 100 KG DE CARCASSE						ASRA <sup>4</sup> À venir année précédente \$/100 kg
	Compensation (rev. stab. — rev. marché) (A) \$/100 kg	Coût d'adhésion <sup>1</sup> ASRA (B) \$/100 kg	Compensation NETTE <sup>2</sup> (compensation — cotisation) C = (A - B) \$/100 kg	ASRA <sup>3</sup> sur une base annuelle		Avance nette F = (D - E) \$/100 kg	
			Avance reçue (D) \$/100 kg	Cotisation perçue (E) \$/100 kg			
décembre 19	6,38 \$	2,46 \$	3,92 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
janvier 20	8,25 \$	2,46 \$	5,79 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4,56 \$
février 20	14,93 \$	2,46 \$	12,47 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4,56 \$
mars 20	13,04 \$	2,46 \$	10,58 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	4,56 \$
avril 20	16,41 \$	2,46 \$	13,95 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
mai 20	7,33 \$	2,46 \$	4,87 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
juin 20	7,18 \$ *	4,24 \$	2,94 \$ *	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
juillet 20	8,75 \$ *	4,24 \$	4,51 \$ *	9,08 \$	4,24 \$	4,84 \$	0,00 \$
août 20	9,21 \$ *	4,24 \$	4,97 \$ *	9,08 \$	4,24 \$	4,84 \$	0,00 \$
septembre 20	7,65 \$ *	4,56 \$	3,09 \$ *	9,08 \$	4,24 \$	4,84 \$	0,00 \$
octobre 20	5,58 \$ *	4,56 \$	1,02 \$ *	9,08 \$	4,24 \$	4,84 \$	0,00 \$
novembre 20	5,63 \$ *	4,56 \$	1,07 \$ *	9,08 \$	4,24 \$	4,84 \$	0,00 \$

<sup>1</sup> Ce montant est établi selon les données prévisionnelles publiées par la FADQ. En attendant la parution de ces dernières, le coût d'adhésion utilisé est celui de l'année précédente.

<sup>2</sup> Ce sont des estimations à la fin de la période concernée. Si le montant est négatif, cela signifie qu'il est à payer.

<sup>3</sup> Ces montants sont établis selon la méthode de calcul d'estimation de la FADQ ou selon l'information fournie par cette dernière.

<sup>4</sup> Le montant indiqué est déduit des plus récentes données publiées par la FADQ pour l'année précédente.

Notes :

- À partir d'avril 2020, les valeurs sont calculées à partir du coût de production final 2019 publié par la FADQ en avril 2020, indexé.
- \* À compter de juin 2020, les données comprennent les modifications au modèle entraînées par l'augmentation du poids de vente de 104,3 à 108,2 kg carcasse. L'ajustement du prix de pool conformément à la décision de la RMAAQ du 10 juin 2020, tel que publié par les Éleveurs de porcs du Québec le 1<sup>er</sup> juillet a aussi été tenu en compte.

## Prix garanti et compensation selon le modèle ASRA SECTION DE LA MATERNITÉ

La colonne H « à recevoir, \$/truie » représente le montant net d'ASRA que l'exploitation recevrait si son année financière se terminait à ce moment, tout en tenant compte des avances reçues.

Ex. : pour le mois d'avril :

(C) écart net (A – B)	= 164,14 \$/truie (si négatif, montant à payer)
(F) avance nette reçue de la FADQ (D – E)	= 0,00 \$/truie
(G) écart net proportionnel au nombre de semaines	= 164,14 \$ x 18/52 = 56,82 \$/truie
(H) estimation actuelle à recevoir (G – F)	= 56,82 \$ – 0,00 \$ = 56,82 \$/truie

	Compensation		Compensation NETTE <sup>2</sup> (compensation – cotisation) C = (A - B) \$/truie	ASRA <sup>3</sup> sur une base annuelle			Proportionnelle au nombre de semaines		ASRA <sup>4</sup> À venir année précédente \$/truie
	Compensation (rev. stab. — rev. marché) (A) \$/truie	Coût d'adhésion <sup>1</sup> ASRA (B) \$/truie		Avance reçue (D) \$/truie	Cotisation perçue (E) \$/truie	Avance nette F = (D - E) \$/truie	Écart NET G = C x sem/52 \$/truie	À recevoir <sup>2</sup> H = (G - F) \$/truie	
décembre 19	76,55 \$	32,63 \$	43,92 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	43,92 \$	43,92 \$	0,00 \$
janvier 20	98,98 \$	32,63 \$	66,35 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	6,38 \$	6,38 \$	54,71 \$
février 20	179,07 \$	32,63 \$	146,44 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	25,35 \$	25,35 \$	54,71 \$
mars 20	156,44 \$	32,63 \$	123,81 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	30,95 \$	30,95 \$	54,71 \$
avril 20	196,77 \$	32,63 \$	164,14 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	56,82 \$	56,82 \$	0,00 \$
mai 20	87,97 \$	32,63 \$	55,34 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	23,41 \$	23,41 \$	0,00 \$
juin 20	89,29 \$ *	62,90 \$	26,39 \$ *	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	13,20 \$ *	13,20 \$ *	0,00 \$
juillet 20	108,75 \$ *	62,90 \$	45,85 \$ *	117,91 \$	62,90 \$	55,01 \$	27,33 \$ *	-27,68 \$ *	0,00 \$
août 20	114,51 \$ *	62,90 \$	51,61 \$ *	117,91 \$	62,90 \$	55,01 \$	34,73 \$ *	-20,28 \$ *	0,00 \$
septembre 20	95,17 \$ *	59,25 \$	35,92 \$ *	117,91 \$	62,90 \$	55,01 \$	27,63 \$ *	-27,38 \$ *	0,00 \$
octobre 20	69,36 \$ *	59,25 \$	10,11 \$ *	117,91 \$	62,90 \$	55,01 \$	8,55 \$ *	-46,46 \$ *	0,00 \$
novembre 20	70,03 \$ *	59,25 \$	10,78 \$ *	117,91 \$	62,90 \$	55,01 \$	9,95 \$ *	-45,06 \$ *	0,00 \$

<sup>1</sup> Ce montant est établi selon les données prévisionnelles publiées par la FADQ. En attendant la parution de ces dernières, le coût d'adhésion utilisé est celui de l'année précédente.

<sup>2</sup> Ce sont des estimations à la fin de la période concernée. Si le montant est négatif, cela signifie qu'il est à payer.

<sup>3</sup> Ces montants sont établis selon la méthode de calcul d'estimation de la FADQ ou selon l'information fournie par cette dernière.

<sup>4</sup> Le montant indiqué est déduit des plus récentes données publiées par la FADQ pour l'année précédente.

Note :

- À partir d'avril 2020, les valeurs sont calculées à partir du coût de production final 2019 publié par la FADQ en avril 2020, indexé.
- \* À compter de juin 2020, les données comprennent les modifications au modèle entraînées par l'augmentation du poids de vente de 104,3 à 108,2 kg carcasse. L'ajustement du prix de pool conformément à la décision de la RMAAQ du 10 juin 2020, tel que publié par les Éleveurs de porcs du Québec le 1<sup>er</sup> juillet a aussi été tenu en compte.



## Évolution du prix de pool (Qualité Québec)

Mois	Semaine	Période finissant le	Prix indice 100	
			Hebdo. \$/100 kg	Cumulatif <sup>1</sup> \$/100 kg
Janvier	1	2020-01-04	165,25	165,25
	2	2020-01-11	165,25	165,25
	3	2020-01-18	165,25	165,25
	4	2020-01-25	167,73	166,03
	5	2020-02-01	167,98	166,46
Février	6	2020-02-08	153,74	164,15
	7	2020-02-15	145,09	161,21
	8	2020-02-22	140,90	158,46
	9	2020-02-29	144,97	156,86
Mars	10	2020-03-07	146,45	155,69
	11	2020-03-14	153,72	155,50
	12	2020-03-21	169,68	156,74
	13	2020-03-28	194,53	159,65
Avril	14	2020-04-04	174,15	160,28
	15	2020-04-11	145,74	159,56
	16	2020-04-18	125,73	157,95
	17	2020-04-25	153,62	157,67
	18	2020-05-02	179,52 *	158,98 *
Mai	19	2020-05-09	214,24 *	161,91 *
	20	2020-05-16	239,91 *	165,79 *
	21	2020-05-23	236,81 *	168,40 *
	22	2020-05-30	217,79 *	170,83 *
Juin	23	2020-06-06	184,40 *	171,43 *
	24	2020-06-13	159,85	170,95
	25	2020-06-20	151,60	170,11
	26	2020-06-27	148,53	169,45
Juillet	27	2020-07-04	146,29	168,82
	28	2020-07-11	147,73	168,09
	29	2020-07-18	153,15	167,58
	30	2020-07-25	157,35	167,25
	31	2020-08-01	155,79	166,88
Août	32	2020-08-08	148,18	166,31
	33	2020-08-15	157,74	166,08
	34	2020-08-22	163,87	166,02
	35	2020-08-29	163,33	165,95
Septembre	36	2020-09-05	183,46	166,42
	37	2020-09-12	183,46	166,80
	38	2020-09-19	183,46	167,21
	39	2020-09-26	183,46	167,59
	40	2020-10-03	183,46	167,98
Octobre	41	2020-10-10	208,74	168,94
	42	2020-10-17	208,74	169,69
	43	2020-10-24	208,74	170,52
	44	2020-10-31	208,74	171,31
Novembre	45	2020-11-07	185,80	171,60
	46	2020-11-14	183,04	171,85
	47	2020-11-21	174,78	171,92
	48	2020-11-28	170,12	171,88
Décembre	49			
	50			
	51			
	52			
	53			

<sup>1</sup> Le prix cumulé est pondéré selon le nombre de porcs Qualité Québec abattus chaque semaine

\* Prix de pool ajusté conformément à la décision de la RMAAQ du 10 juin 2020, tel que publié par les Éleveurs de porcs



Le coût d'alimentation par atelier est calculé pour des entreprises utilisant de la moulée commerciale (55 %) et de la moulée fabriquée à la ferme (45 %), cette proportion tenant compte de la hausse du poids de vente de 104,3 à 108,2 kg. Le coût d'alimentation inclut la valeur au marché des grains produits à la ferme. Il est basé sur l'Étude sur le coût de production des entreprises porcines de type naisseur-finiisseur en 2017, modèle de base, au Québec (CECPA, 2019).

## Répartition du coût d'alimentation par secteur d'activité, ADAPTÉE DU MODÈLE DE BASE NAISSEUR-FINISSEUR 2017 DU CECPA, INDEXÉ À LA VALEUR D'AUJOURD'HUI - JANVIER À NOVEMBRE 2020

Coût d'alimentation par unité (\$ /tête)	Coût par truie par an (\$/truie)	Coût par porcelet produit (\$/porcelet)	Coût par porc produit de 108,2 kg de carc. (\$/porc)	Coût total proportionnel* par porc produit de 108,2 kg de carc. (\$/porc)
Coût d'alimentation du dernier mois \$ / animal	493,41 \$	16,55 \$	117,00 \$	157,38 \$
Équivalent \$ / tonne	416,38 \$	486,70 \$	390,02 \$	s. o.
Coût d'alimentation cumulé depuis le 1 <sup>er</sup> janvier	463,64 \$	15,29 \$	109,63 \$	147,29 \$
Équivalent \$ / tonne	391,25 \$	449,59 \$	365,43 \$	s. o.
Coût d'alimentation des 8 dernières semaines	s. o.	15,85 \$	s. o.	s. o.
Coût d'alimentation des 17 dernières semaines	s. o.	s. o.	110,76 \$	s. o.

\*« Proportionnel » inclut l'alimentation des truies et des porcelets nécessaire afin de produire 7 436 (au lieu de 7 441 porcs). Ce nombre a été ajusté à la suite du passage du poids de vente de 104,3 à 108,2 kg pour 2020.

Notes importantes	
Coût par truie	Quantité d'aliments pour nourrir 1 truie + cochette et verrat (1 185 kg d'aliments consommés par truie)
Coût par porcelet	Quantité d'aliments pour nourrir chaque porcelet de la naissance à l'expédition, poids de 26,6 kg (34 kg d'aliments consommés par porcelet)
Coût par porc	Quantité d'aliments pour nourrir un porc de 26,6 à 133,12 kg de poids vif (108,2 kg de carcasse), (300 kg d'aliments consommés par porc)
Coût total par porc	Quantité totale d'aliments par porc vendu (108,2 kg) pour le modèle naisseur-finiisseur
Coût moyen pour 17 semaines	Moyenne de 17 semaines pour un porc de 108,2 kg (300 kg d'aliments consommés par porc)

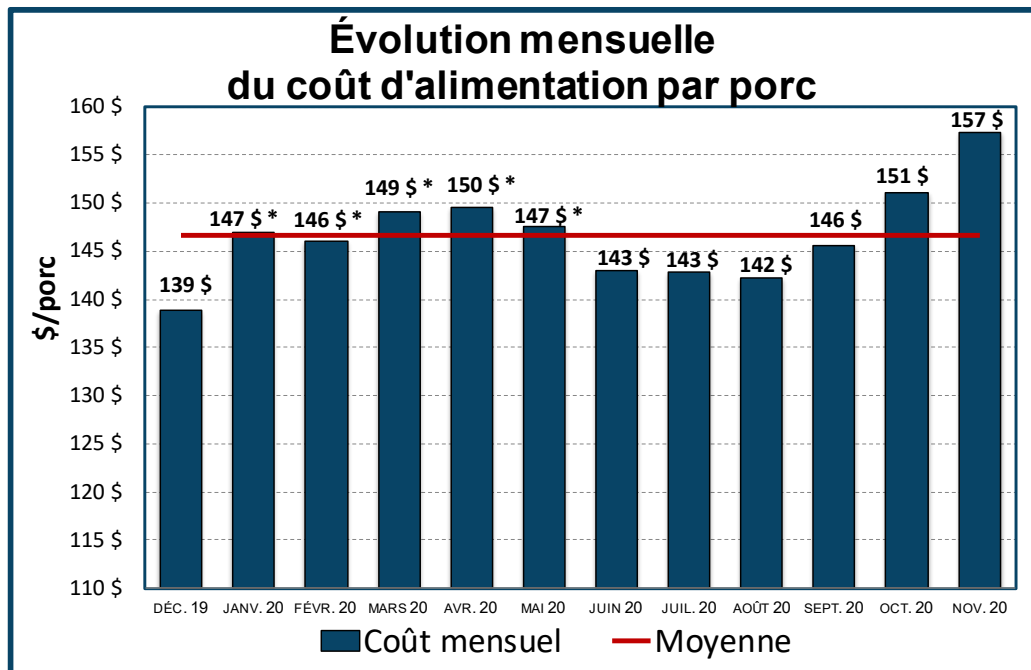
Indice de variation <sup>1</sup>	Moulée - engraissement	Moulée - truie	Moulée - porcelet
Prix 2020 (janv. à nov.)	1,0129	1,0247	1,0516
Prix 2019 (janv. à déc.)			

<sup>1</sup> Exemple : si le prix d'une moulée était en moyenne de 350 \$/tonne pour l'année 2019 et qu'il était en moyenne de 340 \$/tonne de janvier à mai 2020, l'indice serait de 0,971.

## Évolution du coût d'alimentation par secteur d'activité ADAPTÉE DU MODÈLE DE BASE NAISSEUR-FINISSEUR 2017 DU CECPA

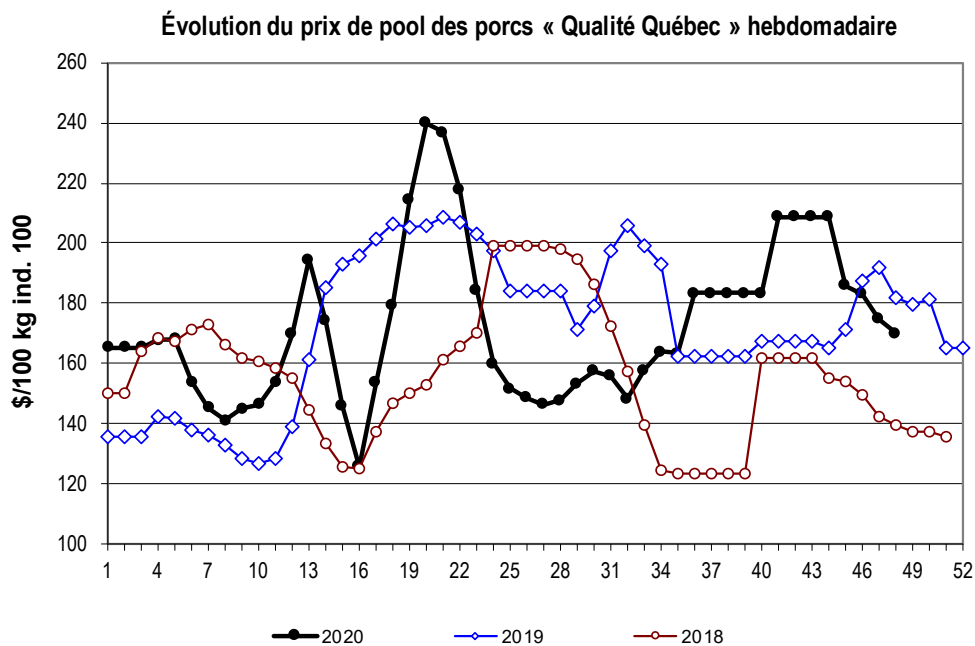
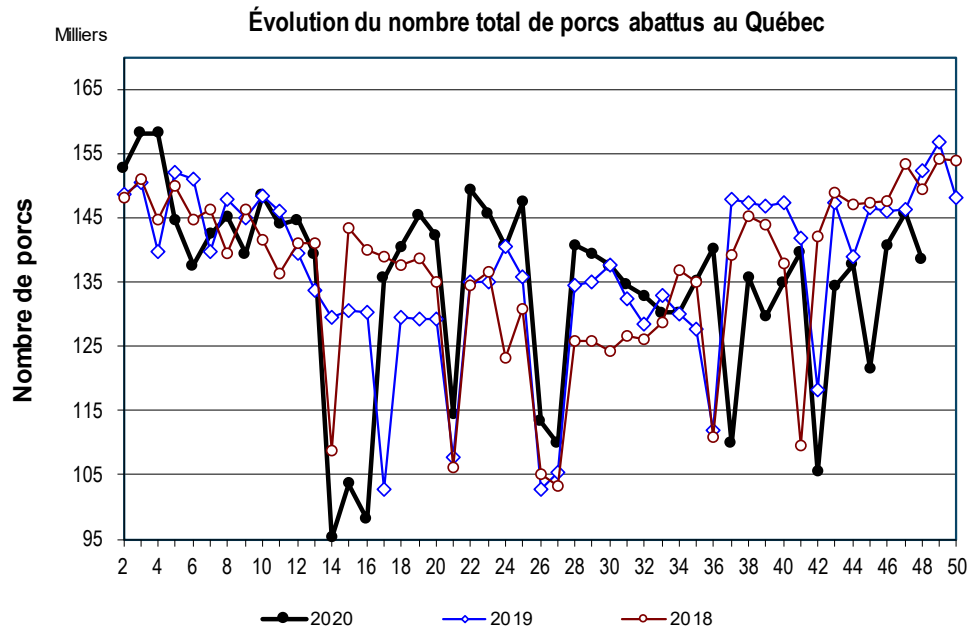
	Coût d'alimentation						Coût total d'alimentation \$/porc
	pour les truies		pour les porcelets		pour les porcs		
	\$/truie	\$/Tm	\$/prclt	\$/Tm	\$/porc	\$/Tm	
décembre 19	459 \$	387 \$	14,75 \$	434 \$	102,05 \$	361 \$	<b>138,90 \$</b>
janvier 20	464 \$ *	391 \$ *	14,82 \$ *	436 \$ *	109,78 \$ *	366 \$ *	<b>146,96 \$ *</b>
février 20	459 \$ *	387 \$ *	14,80 \$ *	435 \$ *	109,08 \$ *	364 \$ *	<b>146,02 \$ *</b>
mars 20	469 \$ *	396 \$ *	15,28 \$ *	449 \$ *	111,23 \$ *	371 \$ *	<b>149,15 \$ *</b>
avril 20	475 \$	401 \$	15,46 \$	455 \$	111,14 \$ *	370 \$ *	<b>149,50 \$ *</b>
mai 20	470 \$	397 \$	15,39 \$	453 \$	109,41 \$ *	365 \$ *	<b>147,48 \$ *</b>
juin 20	452 \$	382 \$	15,01 \$	441 \$	106,18 \$	354 \$	<b>143,02 \$</b>
juillet 20	448 \$	378 \$	14,97 \$	440 \$	106,23 \$	354 \$	<b>142,83 \$</b>
août 20	446 \$	376 \$	14,91 \$	439 \$	105,83 \$	353 \$	<b>142,29 \$</b>
septembre 20	457 \$	386 \$	15,26 \$	449 \$	108,22 \$	361 \$	<b>145,54 \$</b>
octobre 20	471 \$	398 \$	15,81 \$	465 \$	112,52 \$	375 \$	<b>151,08 \$</b>
novembre 20	493 \$	416 \$	16,55 \$	487 \$	117,00 \$	390 \$	<b>157,38 \$</b>
<b>Moyenne 12 mois</b>	<b>464 \$</b>	<b>391 \$</b>	<b>15,25 \$</b>	<b>449 \$</b>	<b>109,06 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>146,68 \$</b>

\* Note : L'indexation des valeurs de base selon le coût de production final 2019 ainsi que les modifications au modèle entraînées par l'augmentation du poids de vente ont été appliquées rétroactivement à l'ensemble de l'année 2020.



\* Note : L'indexation des valeurs de base selon le coût de production final 2019 ainsi que les modifications au modèle entraînées par l'augmentation du poids de vente ont été appliquées rétroactivement à l'ensemble de l'année 2020.

L'évolution du graphique sur le nombre de porcs abattus au Québec et mis en marché par les Éleveurs de porcs du Québec tient maintenant compte de toutes les grilles appliquées au Québec. Cela permet une meilleure comparaison avec les années précédentes compte tenu de l'ajout de nouvelles grilles.



## Estimation du revenu stabilisé naisseur-finiisseur MODÈLE DE BASE (ADAPTÉ DU MODÈLE 2017 DU CECPA INDEXÉ)

Poste	Entreprise naisseur-finiisseur (108.2 kg*)		
	Coût 2020		
	Janvier - Novembre \$	7 436 porcs \$/porc	804 575 kg* \$/100 kg*
Achats d'animaux	46 357	6,23	5,76
<b>Alimentation<sup>1, 2</sup></b>	<b>1 108 545</b>	<b>149,08</b>	<b>137,78</b>
Médicaments, vétérinaire et insémination	69 735	9,38	8,67
Frais de mise en marché <sup>2</sup>	37 316	5,02	4,64
Électricité <sup>2</sup>	26 519	3,57	3,30
Propane	20 079	2,70	2,50
Entretien et réparation machinerie	26 901	3,62	3,34
Carburant	15 899	2,14	1,98
Main-d'oeuvre additionnelle <sup>2</sup>	93 942	12,63	11,68
Location roulant, terre et bâtiment <sup>2</sup>	74 063	9,96	9,21
Intérêts sur emprunt à court terme	16 163	2,17	2,01
Intrants pour culture	38 630	5,20	4,80
<b>Total des frais variables</b>	<b>1 574 148</b>	<b>211,69</b>	<b>195,65</b>
Entretien bâtiments et fonds de terre	38 805	5,22	4,82
Assurances diverses	25 348	3,41	3,15
Taxes foncières	6 168	0,83	0,77
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	22 636	3,04	2,81
Autres frais	21 985	2,96	2,73
<b>Total des frais fixes</b>	<b>114 942</b>	<b>15,46</b>	<b>14,29</b>
Amortissements	82 935	11,15	10,31
<b>Revenu de l'exploitant</b>	<b>83 519</b>	<b>11,23</b>	<b>10,38</b>
Vente de sous-produits	84 829	11,41	10,54
Revenus cultures <sup>3</sup>	123 840	16,65	15,39
Autres revenus	21 176	2,85	2,63
<b>Revenu stabilisé<sup>4</sup></b>	<b>1 625 701</b>	<b>218,63</b>	<b>202,06</b>

\* kg carcasse

<sup>1</sup> Le poste « alimentation » comprend les grains produits à la ferme.

<sup>2</sup> Ces postes ont été ajustés à la suite de l'annualisation du poids de vente de 104,3 à 108,2 kg, i.e. la moulée pour les porcs, l'électricité ainsi que le frais liés au plan conjoint, à la main-d'oeuvre additionnelle et à la disposition des lisiers à forfait.

<sup>3</sup> Les revenus de cultures comprennent les valeurs des grains produits à la ferme.

<sup>4</sup> Le revenu stabilisé n'inclut pas la cotisation ASRA ainsi que la rémunération de l'avoire du propriétaire.



## Estimation du coût de production réparti par atelier MODÈLE DE BASE (ADAPTÉ DU MODÈLE 2017 DU CECPA INDEXÉ)

Poste	Entreprise naisseur-pouponnière			Entreprise finisseur (108.2 kg*)		
	Coût 2020			Coût 2020		
	Janvier - Novembre \$	364 truies \$/truie	8 152 porcelets \$/porcelet	Janvier - Novembre \$	7 436 porcs \$/porc	804 575 kg* \$/100 kg*
Achat d'animaux <sup>4</sup>	51 255	140,81	6,29	502 941	67,64	62,51
<b>Alimentation</b> <sup>1, 2</sup>	293 369	805,96	35,99	815 176	109,63	101,32
Médicaments, vétérinaire et insémination	64 420	176,98	7,90	5 314	0,71	0,66
Frais de mise en marché <sup>2</sup>	2 457	6,75	0,30	34 859	4,69	4,33
Électricité <sup>2</sup>	15 522	42,64	1,90	10 997	1,48	1,37
Propane	11 791	32,39	1,45	8 288	1,11	1,03
Entretien et réparation machinerie	12 875	35,37	1,58	14 025	1,89	1,74
Carburant	6 878	18,90	0,84	9 021	1,21	1,12
Main-d'oeuvre additionnelle <sup>2</sup>	56 334	154,76	6,91	37 608	5,06	4,67
Location roulant, terre et bâtiment <sup>2</sup>	21 146	58,09	2,59	52 917	7,12	6,58
Intérêts sur emprunt à court terme	5 775	15,87	0,71	10 387	1,40	1,29
Intrants pour culture	13 350	36,68	1,64	25 280	3,40	3,14
<b>Total des frais variables</b>	<b>555 174</b>	<b>1 525,20</b>	<b>68,11</b>	<b>1 526 813</b>	<b>205,33</b>	<b>189,77</b>
Entretien bâtiments et fonds de terre	18 085	49,68	2,22	20 720	2,79	2,58
Assurances diverses	10 823	29,73	1,33	14 525	1,95	1,81
Taxes foncières	2 475	6,80	0,30	3 693	0,50	0,46
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme	9 236	25,37	1,13	13 400	1,80	1,67
Autres frais	7 677	21,09	0,94	14 309	1,92	1,78
<b>Total des frais fixes</b>	<b>48 295</b>	<b>132,68</b>	<b>5,92</b>	<b>66 648</b>	<b>8,96</b>	<b>8,28</b>
Amortissements	34 332	94,32	4,21	48 603	6,54	6,04
Revenu annuel net stabilisé (90 %)	45 154	124,05	5,54	38 366	5,16	4,77
Vente de sous-produits	46 706	128,31	5,73	38 123	5,13	4,74
Revenus cultures <sup>3</sup>	50 045	137,49	6,14	73 794	9,92	9,17
Autres revenus	11 660	32,03	1,43	9 517	1,28	1,18
<b>Coût de production réparti</b> <sup>4</sup>	<b>574 543</b>	<b>1 578,42</b>	<b>70,48</b>	<b>1 558 996</b>	<b>209,66</b>	<b>193,77</b>

\*kg carcasse

<sup>1</sup> Le poste « Alimentation » comprend les grains produits à la ferme.

<sup>2</sup> Ces postes ont été ajustés à la suite de l'annualisation du poids de vente de 104,3 à 108,2 kg, i.e. la moulée pour les porcs, l'électricité ainsi que le frais liés au plan conjoint, à la main-d'oeuvre additionnelle et à la disposition des lisiers à forfait.

<sup>3</sup> Les revenus de cultures comprennent les grains produits à la ferme.

<sup>4</sup> Le coût de production réparti n'inclut pas la cotisation ASRA ainsi que la rémunération de l'avoire du propriétaire.

<sup>5</sup> Les achats d'animaux incluent les transferts d'animaux entre les deux ateliers (7 782 porcelets au prix du marché).

## ANNEXE

Cette annexe présente les principaux paramètres du nouveau modèle naisseur-finisseur et les données financières de base pour l'année de référence 2017 (année de l'enquête), avec, en parallèle, les principaux changements apportés au fil des ans. Les ajustements épizootiques et climatiques, tels que retrouvés dans le rapport du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), sont pris en compte dans les données présentées ci-dessous.

### PRINCIPAUX PARAMÈTRES DE BASE MODÈLE NAISSEUR-FINISSEUR

1. Atelier « Porcelets »	Modèle de base 2012	Modèle de base 2017
Truies en inventaire	306	364
Taux de mortalité en pouponnière	4,42 %	3,66 %
Nombre de porcelets sortis de la pouponnière	6 299	8 152
Poids de sortie de la pouponnière	26,4 kg	26,6 kg
Nombre de porcelets par truie assurable	20,6	20,4
Nombre total d'heures de travail par année	3 562	3 675
Heures de l'exploitant*	1 761	1 483
Heures de la main-d'œuvre familiale et extérieure*	1 801	2 192
Taux de remplacement	39,5 %	41,1 %
Nombre de truies vendues ou mortes	96 truies réformées et 25 truies mortes	124 truies réformées et 26 truies mortes
Moulée consommée	1 180 kg par truie 35,0 kg par porcelet	1 185 kg par truie 34,0 kg par porcelet
2. Atelier « Porcs »		
Nombre de porcelets entrés	6 005	7 782
Poids des porcelets à l'entrée	26,4 kg	26,6 kg
Nombre de porcs produits assurables	5 672	7 441
Poids des porcs vendus à l'abattage*	100,2 kg de carcasse	104,3 kg de carcasse
Taux de roulement (ventes/inventaire)	2,99	3,03
Nombre total d'heures de travail par année*	1 647	1 969
Heures de l'exploitant*	822	783
Heures de la main-d'œuvre familiale et extérieure*	825	1 186
Taux de mortalité	4,56 %	4,20 %
Moulée consommée*	278,0 kg par porc	283,0 kg par porc

\*Valeur pouvant faire l'objet d'une annualisation

Note : en ce qui concerne le modèle 2012, la FADQ a fait passer le poids de vente pour 2016 de 100,2 à 104 kg en juin 2016, ce qui a fait augmenter la moulée consommée de 278 à 294,70 kg. Le modèle 2017 a aussi connu un changement de poids de vente en juillet 2020, la FADQ rehaussant celui-ci de 104,3 à 108,2 kg pour 2020. La moulée consommée est ainsi passée de 283 à 300 kg.

## ANNEXE

### PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

#### MODÈLE NAISSEUR-FINISSEUR

FRAIS VARIABLES	Volume de référence de la ferme type : 568 401 kg de carcasse Modèle de base 2012	Volume de référence de la ferme type : 776 128 kg de carcasse Modèle de base 2017
Achats de reproducteurs et de porcelets	24 456 \$	46 207 \$
Intrants des cultures	34 374 \$	38 147 \$
Achats d'aliments	776 616 \$	893 048 \$
Médicaments, soins vétérinaires et insémination	41 688 \$	66 989 \$
Frais de vente	27 232 \$	37 074 \$
Électricité et propane	31 565 \$	46 307 \$
Entretien des machineries et des équipements	18 745 \$	25 569 \$
Carburant	16 251 \$	16 923 \$
Main-d'œuvre additionnelle (incluant la famille)	57 832 \$	83 144 \$
Location du matériel roulant, terres et bâtiments et travaux à forfait	33 841 \$	67 601 \$
Intérêts sur emprunts à court terme	11 047 \$	8 474 \$
<b>TOTAL DES FRAIS VARIABLES</b>	<b>1 073 647 \$</b>	<b>1 329 483 \$</b>
FRAIS FIXES		
Entretien des bâtiments et des terrains	20 869 \$	37 471 \$
Assurances	16 998 \$	21 095 \$
Taxes foncières nettes	3 642 \$	5 199 \$
Intérêts sur emprunts à long terme	23 632 \$	18 566 \$
Autres frais	14 635 \$	20 675 \$
<b>TOTAL DES FRAIS FIXES</b>	<b>79 776 \$</b>	<b>103 006 \$</b>
<b>REVENUS DIVERS</b>	<b>122 054 \$</b>	<b>165 172 \$</b>
Dépréciation	66 814 \$	81 126 \$
Revenu annuel net stabilisé de l'exploitant	74 650 \$	78 210 \$
<b>REVENU STABILISÉ</b>	<b>1 172 833 \$</b>	<b>1 426 653 \$</b>

© Tous droits réservés, 1997.

La reproduction ou la transmission est interdite sans la permission écrite de l'éditeur.

Dépôts légaux Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1700-4896